

25 c.

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraisant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

25 c.

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes .....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements .....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81

COMPTÉ POSTAL : 5299 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction &amp; Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page (— d —).....	3 fr. 50
“ 2 <sup>e</sup> page (— d —).....	6 fr. *

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Les 261 députés qui ont blâmé l'envoi d'un ambassadeur à Burgos ont voté suivant les vœux de Mussolini et d'Hitler. Rien ne pouvait être plus agréable aux dictateurs et l'on doit féliciter nos révolutionnaires qui, de tout leur pouvoir, ont travaillé, une fois de plus, au bénéfice du fascisme.

Ainsi, ils furent 261 députés qui s'opposent à la résolution affirnée par le Président du Conseil de reconnaître comme gouvernement « réel » de l'Espagne le gouvernement qui l'est « réellement »...

Ils ont donné là une preuve d'illusions volontaire comme on n'a pas souvent l'occasion d'en voir la pareille. Dans la vie courante, le monsieur qui s'obstine à prendre ses désirs pour la réalité le paye cherrement, mais il en subit lui-même les conséquences. En politique, surtout étrangère, le pays souffre de cette sorte d'égarement qui consiste à agir comme si ce qui existe n'existe pas.

Bossuet, qui ne se réclamait pourtant pas d'un nationalisme de principe, écrivait que le pire égarement de l'esprit est de voir les choses comme on voudrait qu'elles fussent au lieu de les voir comme elles sont !...

Il n'y a plus d'autre gouvernement espagnol que celui de Franco ! Voilà les choses comme elles sont. Ou bien il faut renoncer à ce que la France soit représentée dans ce pays, ou bien c'est auprès de Franco qu'il faut envoier un représentant.

Des partis qui se disent antifascistes devraient applaudir à cette défense de la liberté ; des partis qui se disent « pacifistes » devraient applaudir à cette œuvre de paix.

Mais ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'on les trouve en pleine contradiction avec eux-mêmes et ce qu'ils disent est démenti par ce qu'ils font !

Emile LAPORTE.  
UN PETIT MOT D'ÉCRIT.

## De l'utilisation rationnelle des Pyramides

L'Egypte l'a échappé belle. On était en train de lui voler ses Pyramides. Tout simplement...

C'est le ministre de l'Intérieur qui s'en aperçoit juste avant que le larcin n'ait pris des proportions fâcheuses. Il faudra décorer ce brave homme.

Car il était temps, grand temps.

Les Pyramides déménageaient à la vitesse de deux mille kilos par an.

Où allent-elles ?

L'enquête officielle est muette sur ce point. Elle se tourne à accuser les touristes qui ont la manie d'emporter des « souvenirs ». L'explication est vraisemblable, bien qu'on puisse imaginer l'existence de gangsters internationaux qui travaillaient pour le compte de milliardaires américains. Ceux-ci, on le sait, ont la passion des vieux cailloux et nous en avons connu qui, à notre nez et à notre barbe, emportaient nos châteaux dans leurs valises.

Mais il paraît que les milliardaires, même américains, sont dans la misère en ce moment. Il ne faut donc pas les accuser à la légère.

L'essentiel est que l'émigration illégale des Pyramides soit arrêtée.

Il semble cependant que les autorités égyptiennes n'ont pas soupçonné que la passion dévastatrice des amateurs de souvenirs était pour elles une source de revenus importants.

Qu'elles prennent modèle sur les commerçants de Jérusalem qui, depuis quelques lustres, ont bien dû vendre aux naïfs chrétiens plusieurs centaines de « vraies croix » débitées en petites tranches. Il suffit d'autentifier la marchandise par un certificat.

Que le ministre des Finances d'Egypte y réfléchisse ! Par cette méthode véritablement enfantine, il pourra exporter à prix d'or toutes les pierres de son pays, rendant ainsi un signal service à ses compatriotes, aux touristes et aux Pyramides.

Certains diront, peut-être, qu'un gouvernement ne saurait user de semblables procédés sans se discréditer gravement devant l'opinion mondiale.

Balvernes ! Il importe avant tout de mettre en valeur le patrimoine national. C'est une nécessité qui a été maintes fois proclamée.

Le jour où les tours de Notre-Dame seront menacées d'enlèvement, je dis que M. Reynaud, ou son successeur, aura une belle partie à jouer.

Ça vaudra toujours mieux que d'augmenter les impôts.

René SAIVE.

## Informations

## Au Sénat

Le Sénat, dans la séance de mardi, reprend la discussion des interpellations adressées au ministre des travaux publics.

M. Guérin interpelle sur les menus frais pour la coordination du rail et de la route. Il estime que le service sur route ne donnera jamais les avantages espérés.

M. Maupoil estime qu'avant de supprimer les lignes de chemins de fer, on devrait consulter les Chambres de commerce, les Syndicats d'initiative, les élus, alors que toutes les décisions sont prises dans des bureaux sans tenir compte des besoins des populations intéressées.

M. de Monzie répond aux interpellations. Il rappelle que depuis 1938 une procédure régulière de consultation est organisée au sujet des suppressions de lignes.

Actuellement, 5.320 kilomètres de lignes sont fermées au trafic des voyageurs. La coordination a permis une économie de 1 milliard. La politique de coordination a été déterminée par la baisse du trafic qui était de 40 000 en 1938. Depuis, le trafic s'est élevé et l'ensemble des recettes est en augmentation de 4 000 sur l'an dernier.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

A la Chambre

Dans la séance de mardi après-midi, la Chambre a repris la discussion des interpellations sur la politique agricole du gouvernement. M. Cointreau demande au gouvernement quelles mesures il compte prendre en ce qui concerne les calamités agricoles.

M. Fuchs attire l'attention du gouvernement sur la gravité de la désertion des campagnes. En 40 ans, le Lot a perdu 100.000 habitants. Il présente diverses observations sur l'application des allocations familiales à l'agriculture. M. Bonnevay exprime le souhait que les conditions de bien-être soient améliorées à la campagne. Mais il fait des crédits. M. Morinai dit que depuis plusieurs jours toutes les demandes de crédits ont été reprises par le ministre des finances.

M. Queuille, ministre de l'agriculture, déclare qu'il a accepté que les travaux relatifs aux chemins ruraux soient poursuivis.

M. Buyat déclare que les maires ruraux sont découragés par les formalités imposées. M. Reille-Soult demande qu'on favorise l'industrie forestière.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

L'élection

du Président de la République

M. Daladier, président du conseil, va rendre incessamment visite à M. Jules Jeanneney, président du Sénat. Il s'entreterra avec lui de la date de convocation de l'Assemblée nationale pour l'élection du Président de la République.

On sait que la date envisagée est celle du 6 avril.

Pour la défense passive de Paris

Tout autour de Paris, partout où les immenses neufs n'ont pas recouvert les anciennes fortifications et les terrains de la zone désaffectée, les pouvoirs publics viennent de commencer la réalisation du plan de tranchées-abris discrètement voté par le Conseil général.

L'œuvre est d'importance.

De puissantes pellées à vapeur ou à moteur ont entrepris d'ouvrir le sol dans quatre arrondissements (13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>). Il s'agit de galeries qui sont destinées à être recouvertes par des plaques de béton. Le long des vingt kilomètres de ces abris, 80.000 personnes environ trouveront asile.

Crise ministérielle en Belgique

Le roi de Belgique a chargé M. Soudrun, sénateur socialiste, de former le nouveau gouvernement.

Il semblera prendre modèle sur les commerçants de Jérusalem qui, depuis quelques lustres, ont bien dû vendre aux naïfs chrétiens plusieurs centaines de « vraies croix » débitées en petites tranches. Il suffit d'autentifier la marchandise par un certificat.

Les revendications italiennes

On estime ici que la reconnaissance du général Franco par Londres et Paris favorise la reprise des négociations anglo-italiennes en vue d'un apaisement.

M. Mussolini prépare une note où il exposera les aspirations naturelles de l'Italie. On déclare, dans les meilleurs intérêts français, que ce sera une surprise si M. Mussolini réitérera ses demandes dans un discours ou par la voie de la presse.

Les négociations se feront par le canal diplomatique dès que l'ambassadeur d'Italie à Paris sera de retour de son voyage en Espagne.

M. Mussolini prépare une note où il exposera les aspirations naturelles de l'Italie. Si cette initiative réussit, il pourra établir des relations avec les autorités américaines.

Il avait pour le français une prédilection marquée et disait volontiers :

— Ah ! si Platon avait connu la langue française...

Cette préférence pour notre langue, il la reporta sur notre pays. Et, dans l'hommage unanimement rendu par les peuples à l'illustre défunt, celui de la

que espagnole, déclare qu'il s'est efforcé d'obtenir la conclusion d'une paix honorable.

Mais, ajoute-t-il, l'appareil politique de l'Etat ayant disparu, il lui est impossible de mener cette tâche à bien et de conserver la magistrature suprême.

C'est M. Martinez Barrio, président des Cortés, qui est chargé d'assurer la succession du président Azana.

Reconnu par 26 pays

Vingt-six pays ont reconnu « de juillet » le gouvernement du général Franco. Six l'ont fait en 1936, trois en 1937, deux en 1938 et quinze depuis le début de 1939, dont quatorze au cours des deux dernières décades de février.

Parmi les grands pays qui n'ont pas reconnu le gouvernement Franco figurent les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Expulsion d'un journaliste italien à Paris

A la suite de l'expulsion par les autorités italiennes de M. Guillaume, correspondant du « Jour » et du « Journal des Débats » à Rome, les autorités françaises ont décidé l'expulsion de M. Monelli, correspondant à Paris du « Corriere della Sera ».

M. Monelli a reçu un délai d'une semaine pour quitter Paris.

En U.R.S.S.

Le petit Voldoda, âgé de 9 ans, a été emprisonné dans un prison comme chef d'une organisation contre-révolutionnaire terroriste fasciste, dont il avait pris la tête.

En 1935, de nombreux enfants furent jetés dans les prisons de Léninsk Kouzensk, en compagnie de criminels de droit commun adultes.

EN PEU DE MOTS...

— L'opérateur de T.S.F russe, Vienessenski, a été condamné à 20 ans de prison par le tribunal civil de Moscou, pour sabotage contre-révolutionnaire.

— M. Bouty, épicer à Royan, a trouvé dans une des moules qu'il avait achetées une perle de la grosseur d'une tête d'épinglette.

— Le ministre des transports du Reich a déclaré que le chancelier Hitler a donné son assentiment à la construction d'un transatlantique, le plus rapide et le plus grand du monde, en vue de la conquête du « Ruban bleu ».

— On annonce que le phylloxéra ravage les vignobles aux crus célèbres de la Sarre, du Palatinat, et des provinces de Bade et de Hesse.

— M. Lebas, député, et ses collègues socialistes, viennent de soumettre à la Chambre une proposition de loi instituant la représentation proportionnelle pour l'élection des sénateurs.

— Mercredi, après-midi, les soixante cardinaux composant le Sacré-Collège sont entrés en Conclave dont l'ouverture a eu lieu jeudi matin.

— Au cours d'une opération de contrôle effectuée au siège de la section toulousaine de la Fédération internationale antifasciste, rue du Taur, à Toulouse, la Sureté toulousaine a procédé à l'arrestation de 13 anarchistes espagnols.

On sait que la date envisagée est celle du 6 avril.

NOS ÉCHOS

L'éternel passager.

Un ex-citoyen autrichien, Hans Dolandschuk, fut exilé, il y a un an environ, et s'embarqua pour les Etats-Unis, mais les autorités américaines lui refusèrent le permis de séjour.

À son retour, il fut arrêté à New-York, le commandant du navire fit débarquer Dolandschuk, malgré la menace d'une forte contravention.

Il déclara que la compagnie de navigation préférait payer une amende que d'entretenir Dolandschuk durant toute sa vie. Il semble maintenant que les autorités américaines veulent réexaminer le cas de ce passager « éternel » et lui accorder le permis de séjour aux Etats-Unis.

Un ami de la France.

Pie XI parlait presque toutes les langues... Il faisait ainsi l'admiration des étrangers qu'il recevait.

Un jour, qu'il accordait une audience à cinquante pères abbés bénédictins, venus de tous les pays pour lui fournir un rapport sur leur ordre, Pie XI s'entretint aussi aisément en polonois qu'en allemand, en hollandais et en français.

# Chronique du Lot

## La « Diane du Quercy »

Notre grand dîner de gala annuel, suivi d'un bal de nuit avec de nombreux intermèdes artistiques aura lieu au « Pavillon Dauphine » (Bois de Boulogne, métro porte Dauphine), dans un magnifique salon de 500 couverts, le samedi 25 mars 1939, à 20 heures.

Il sera présidé par Claude Farrère, de l'Académie Française, membre du comité d'honneur de la Diane du Quercy, entouré de la charmante reine du Quercy, Mlle Denise Haën, de MM. de Monzie, député de Figeac, ministre des Travaux publics, Jean-Louis Malvy, député de Gourdon, ancien Ministre, René Besse, député de Cahors, ancien Ministre, Maxence Biéber, député de la Dordogne, ancien Ministre, Louis Garrigou, sénateur du Lot, et de hautes personnalités du Quercy et des Présidents des sociétés lotaises, quercynoises et périgourdines.

Nos excellents amis « Le Périgord à Paris » avec qui la Diane forme un ménage modèle seront très nombreux à notre banquet ; tout l'état-major sera là avec ses chefs, nos amis, M. et Mme Delrieu.

Quercynois des arrondissements de Cahors, Figeac, Gourdon, Montauban, habitant Paris et la Provence, venez nombreux à notre manifestation régionaliste qui revêtira cette année un éclat exceptionnel, le cadre du Pavillon Dauphine est unique à Paris, le menu sera de choix et un jazz costume aux couleurs du Quercy fera tourner jusqu'à l'heure les nombreux couples qui se seront donné rendez-vous à notre soirée.

Le groupe folklorique « Lus Ruhingairas » fera une exhibition au cours du repas.

Il y aura un salon de bridge.

Prix du banquet, y compris le bal et le service : 48 francs.

Se faire inscrire avant le 22 mars chez l'un des membres du comité directeur dont les noms suivent, où l'on peut se procurer des cartes :

M. Cassagne, directeur honoraire des Postes, 160, rue de Grenelle, Paris, 7<sup>e</sup>.

Mme M.-L. Vincent-Fabre, secrétaire générale des « Amitiés Quercynoises », 183, rue Lecourbe, Paris, 15<sup>e</sup>.

Mme St-Roch-Veissys, secrétaire générale de la Diane, 3, rue Dolomieu, Paris, 5<sup>e</sup>.

M. Miquel, rédacteur honoraire au Conseil d'état, 9, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris, 17<sup>e</sup>.

Mme Andrieu, E. des P.T.T., 13, rue Vaugelas, Paris, 15<sup>e</sup>.

Mme Destressé, infirmière, 2, square Arago, Paris, 13<sup>e</sup>.

M. Mazet, café « Petit Cluny », bd St-Germain.

M. Delfort, restaurant « Le Quercy », 24, rue Caumartin.

Café Dréher, place du Châtelet, 1, rue St-Denis.

Commandant Jean Bargues, 17, quai de Bourbon, Paris, 4<sup>e</sup>. Tél. Odéon 14-61. En cas d'absence s'adresser à la concierge.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Président de la Diane, Commandant Jean Bargues.

## Service de Santé

M. le médecin-commandant Meydi, attendu d'Afrique occidentale française, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

## Affections

MM. Brocard, sous-lieutenant au 6<sup>e</sup> tirailleurs marocains et Gers, sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais sont autorisés à servir en situation d'activité pour une période d'une année et affectés au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

## Palms académiques

Mme Levraux (Marie-Jeanne), épouse Picou, demeurant à la Peyrugue, par Gourdon, est nommée officier d'académie pour services rendus à l'artisanat. Nos félicitations.

## Ponts et Chaussées

Notre compatriote, M. Raymond Sauret est nommé agent-voyer à Montceau.

## 15.000 miliciens espagnols en Tarn-et-Garonne

On a annoncé que le ministère de la guerre avait décidé de cantonner, dans le Tarn-et-Garonne, au camp de tir de Caylus, 15.000 miliciens espagnols, prélevés sur les camps de concentration des Pyrénées-Orientales.

Mais comme le camp militaire de Cantayrac (Caylus) est insuffisant pour donner asile à un effectif aussi important, les autorités civiles et militaires préparent de vastes cantonnements près de Septfonds (Tarn-et-Garonne).

## EDEN

JEUDI — SAMEDI  
et DIMANCHE (en soirée)  
DIMANCHE (matinée)

## Les Filles du Rhône

AVEC

LARQUEY, ARNAUDY, Annie DUCAUX  
Maurice RÉMY, Daniel LECOURTOIS  
Alexandre RIGNAULT

## Société des Etudes du Lot

Séance du 20 février 1939

Présidence de M. Irugue.

Présents : MM. Bastié, Bergon, Bousquet, Commandant Bru, J. Calmon, Fey, Ichès, Lury, Lucie, Montteil, Prat, Rougé, Chanoine Sol, Straub.

Excuses : MM. Beaudoin, Gauthier, Laubat, Rigaudières, Teyssonières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation : comme membre correspondant, de M. Boué, instituteur à Espeyroux (Lot), par MM. Bousquet et Delmas.

Don : 100 francs de Mme Colin, née Gay-Lussac.

La Société lui adresse ses vifs remerciements.

Des félicitations sont adressées à M. Demeaux, fait chevalier du mérite agricole.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et dépose sur le Bureau, de la part de M. Teyssonières :

1<sup>e</sup> une étude généalogique de notre confrère, M. Sandrier, consul honoraire, sur les Foujols, ancienne famille du Bas-Quercy (Castelnau-Montratier, Lauzerte, Molières) ;

2<sup>e</sup> une courte notice du même sur les Sandrier de la Tour de Mirtry.

Le même donne lecture du compte rendu de l'excursion faite à Cahors le 3 juillet 1938 par la Société des Amis de Villefranche (*Bulletin de la Société*, n° 4, 1939).

M. le Chanoine Sol continue ses billets de confiance. Des banques et même des municipalités en firent des émissions. Des commerçants se mirent aussi à frapper des sous à leur marque qui furent appellés médailles de confiance. Mais, en raison du trop grand nombre des émissions, les billets de confiance tombèrent dans le même désordre que les assignats. Un décret du 8 novembre 1792 les fit retirer de la circulation. Le maire de Souillac, Verminal, signala au Directeur du Lot « les abus, les brigandages qui s'étaient glissés dans l'émission de ces billets et qui étaient à leur comble » : les agriculteurs menaçaient de ne plus fournir les marchés de la commune dans la crainte d'être payés avec semblables billets dont ne voulaient pas les receveurs des Contributions.

M. J. Calmon donne connaissance de quelques documents tirés des Archives municipales :

1<sup>e</sup> une requête (sur parchemin orné de dessins et des armoiries de l'Évêque, à la plume) présentée à Mgr Nicolas de Sevin, évêque de Cahors, l'an 1670 par les enfants de chœur de l'église Cathédrale pour obtenir permission de célébrer et chanter leur messe le 13 juillet de chaque année, en l'honneur de quelques petits enfants de l'église de Carthagène qui furent martyrisés et que Baroniis croit avoir été des enfants de chœur (Charte 44) ;

2<sup>e</sup> une ordonnance de Police de MM. les maire, et conseils de la Ville de Cahors.... concernant la défense faite aux aubergistes, cabaretiers et taverniers de donner à manger en gras, pendant le carême et autres jours maigres de l'année (18 février 1782). — (D. 234) ;

3<sup>e</sup> une quittance du frère Etienne de la Somme de 60 livres pour les plans qu'il avait fait lors de l'inondation de la ville, 9 mai 1783. Le frère Etienne est donc l'auteur du plan détenu par les Archives Départementales, sous la cote E-10 (D. 246).

M. Lucie communique une note relative au combat qui eut lieu en 1392 entre la garnison de St-Cirg-Lapopie et une grande compagnie. A la suite des recherches de M. l'abbé Léon Chalais, ce combat se serait déroulé à Lapeyre-Basse, dans la plaine située aux abords du Mas de Carcavy et du Mas de Passa. Pour cette raison, la tête plaine porte le nom de Larcher, altération du mot Archers ou combats des Archers. En labourant profondément sur ce terrain, on a mis à jour des armes et des ossements.

M. Lucie signale dans le *Courrier du Centre* du 20 février un article de A.P. Cale, sur « Regards vers le surréalisme », par le poète quercynois Emmanuel Aegerter.

M. Montell donne lecture de deux sonnets dont il est l'auteur : « L'Automne » et « Le cœur qui lente-ment... »

M. Bergon signale :

1<sup>e</sup> dans « La Revue des Deux Mondes », du 15 février, un article de M. Paléologue sur l'archidiocèse Rodolphe, dans lequel il montre le culte qu'avait voué l'archidiocèse à Gambetta ;

2<sup>e</sup> dans le « Temps », du 20 février, l'annonce de la découverte de 500 lettres de Gambetta à Léon Léon ;

3<sup>e</sup> dans l'« Ordre », du 3 février, la vente d'un autographe de Gambetta, composé de plusieurs lettres ayant droit à la politique extérieure.

La prochaine séance aura lieu le 6 mars.

>><

## Pour former une société de lotois au Maroc

Quelques compatriotes du Lot installés au Maroc ont décidé de constituer là-bas un beau groupement régional de quercynois.

Et ils nous écrivent pour que nous les aidions à réaliser ce projet. Voici comment.

Les promoteurs de cette heureuse idée ont rapidement groupé une quarantaine d'adhérents. Mais ils savent que nos compatriotes habitant le Maroc sont beaucoup plus nombreux. Il s'agit de les toucher et, pour cela, de savoir où ils sont.

C'est pour les y aider qu'ils veulent bien nous demander notre concours :

« Nous pensons, nous écrivent-ils, que les nombreux lecteurs du Journal du Lot » qui ont au Maroc « de la famille ou des amis se feront un plaisir soit de nous indiquer leur adresse, soit de leur communiquer niquer la nôtre. »

« En attendant que la société soit définitivement constituée, les adhésions et toute correspondance à ce sujet doivent être adressées à M. R. VIEUSSENS, B.P. 642 à CASABLANCA. »

C'est avec le plus vif empressement que nous transmettons cette requête à nos lecteurs et amis et que nous les engageons à y répondre. Ils voudront certainement aider à la formation, dans notre belle colonie marocaine, d'un de ces groupements qui entrent au loin le souvenir et les traditions de notre Quercy natal.

>><

## LA TAXE EXCEPTIONNELLE DE 20/0

Le Journal officiel du 17 janvier a publié un décret qui détermine les modalités d'application de la taxe exceptionnelle de 2/0 aux salaires des ouvriers.

C'est le système du « précompte » qui a été retenu ; c'est-à-dire que le patron, comme pour les assurances sociales, devra retenir sur les salaires le montant de la cotisation, qu'il versera ensuite au Trésor.

En ce qui concerne les artisans eux-mêmes, *L'Artisan du Midi*, organe officiel de l'Artisanat familial du Lot, a donné dans son numéro de janvier, toutes les instructions voulues. Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat de l'Artisanat familial du Lot, 3, rue Rousseau, à Cahors.

CONSEIL DE RÉVISION

Voici l'itinéraire du conseil de révision pour la classe 1939 et les ajournements des classes antérieures :

Luzenac, Puy-l'Évêque, Montcuq et Castelnau, lundi 6 mars.

Laibarque et St-Géry, mardi 7 mars.

Vayrac, Martel, Souillac et Payrac mercredi 8 mars.

Figeac et Lacapelle-Marival, jeudi 9 mars.

Lauzès, Livernon, Cajarc, Limogne, lundi 13 mars.

Bretèze, St-Céré, Latronquière, mardi 14 mars.

Gramat, Labastide-Murat, St-Germain et Catus, mercredi 15 mars.

Gourdon, Salviac et Cazals, jeudi 16 mars.

Etrangers, jeudi 20 avril.

Clôture des listes, vendredi 5 mai.

Orage

Mardi, vers 16 h. 15, un violent orage a éclaté sur Cahors et la région. Le tonnerre s'est fait entendre et durant demi-heure environ une forte pluie tomba, transformant les rues en ruisseaux.

Mais la grêle fut également de la partie. Par endroits, une couche de plusieurs centimètres recouvrait le sol. L'orage dura pendant demi-heure et autres jours maigres de l'année (18 février 1782). — (D. 234) ;

Toutefois, ce serait un mauvais prémonition, disent les vigneron, car si l'on croit le dicton : « quand il grêle en février, on peut monter tonnes et barils au grenier ». Mais mardi était dernier jour du mois : il faut souhaiter que le dicton ne se réalisera pas !

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 2, SAMEDI 4, DIMANCHE 5 MARS  
(en soirée à 20 heures 45)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Un chef-d'œuvre

RAIMU, Ginette LECLERC et CHARPIN

DANS

La Femme du Boulanger

Un des meilleurs films du Marcel Pagnol

tiré d'une nouvelle de Jean Giono

LA SEMAINE PROCHIÈRE

Tino ROSSI

DANS

Lumières de Paris

Subvention

Une subvention de 5.000 fr. vient d'être accordée à la Société « les Amis de l'école laïque de Souillac ».

La femme du boulanger

vous présente ce printemps

les dernières nouveautés

MANDELLI achète au plus haut cours

vieux bijoux, monnaies or et argent

français

nous avons eu le regret d'enregistrer deux accidents de travail survenus à la gare de Lalbenque.

M. Portal Guy, 25 ans, chauffeur à Fontanes, au service de M. Marcel Léris, négociant, est tombé du camion et s'est fracturé la clavicule.

M. Gaudry Marcel, notre sympathique chef de gare, s'est foulé un poignet à la manœuvre du levier du siège, nécessitant dix jours de repos.

Nous espérons que ces deux accidents n'auront pas de complications fâcheuses et leur souhaitons prompt rétablissement.

#### Luzech

**Rugby.** — L'Union sportive luzéchoise en déplacement au Buisson a battu le quinze local par 23 à 14.

Le score reflète bien la physionomie de la partie, le jeu ouvert fut pratiqué pendant les quatre-vingt minutes réglementaires par les deux équipes. Le match fut très amical et bien arbitré mais Luzech, supérieur dans toutes les lignes, enleva facilement la décision.

**Championnat de France.** — C'est dimanche 5 mars qu'aura lieu à Luzech un championnat de France, pour la première fois. Cet événement suscite une grande curiosité dans la région, on peut être certain que ce jour-là à Luzech, une grande affluence de sportifs viendront applaudir, comme il convient, les joueurs des deux clubs.

Nous avons déjà dit que c'était le champion du Limousin qui viendra matcher contre le quinze Luzéchois. La partie sera d'un grand intérêt car le vaincu est éliminé ; c'est pourquoi ce match, n'en doutons pas, sera passionnant au cours des deux mi-temps. Les visiteurs de l'Union sportive juillocaine possèdent l'adresse, la vitesse et une ligne d'avants très puissante, aussi nos joueurs Luzéchois peuvent se préparer car ils auront à faire avec un redoutable adversaire.

La partie commencera à 14 h. 30 sous la direction M. Timon, arbitre fédéral.

**Mi-carême.** — Les fêtes de la mi-carême auront lieu à Luzech, le 19 mars. Nous donnerons sous peu le programme de cette grande manifestation.

**Carnet blanc.** — Nous apprenons le prochain mariage de M. Yves Cabazone, employé au P.-O.-M. à Luzech, avec la gracieuse Mlle Marie-Jeanne Couailiac, sœur de M. Marcel Couailiac, boucher à Luzech.

Félicitations et souhaits de bonne chance aux jeunes futurs époux.

#### Albas

**Assemblée générale du Syndicat de culture fruitière.** — Dimanche 26 février, à 11 heures, le Syndicat de culture fruitière a tenu son assemblée générale annuelle à la mairie, siège social.

Le Président a fait le rapport moral de l'année 1938 :

1<sup>o</sup> Le fonctionnement de l'Ecole de tailles continue à Albas malgré que tous les syndiqués aient obtenu leur diplôme de tailleur d'arbres.

Néanmoins, le Président a exposé que la Direction des Services agricoles n'ayant pas cru devoir changer le domicile de ces écoles qui continuent à fonctionner à Albas et à Duravel, notre syndicat en retrait incontestablement des avantages. La possibilité de garder les professeurs pendant deux jours, ce qui permet d'abord aux tailleur diplômés de parfaire leurs connaissances ; ensuite ces cours sont suivis par un nombre appréciable d'étrangers et méritent donc d'être encouragés.

2<sup>o</sup> Il a été fait en collaboration avec le Syndicat de Luzech des commandes d'arbres, ce qui a permis de les obtenir à un prix plus abordable. Néanmoins, certains sociétaires pensent que, pour une petite quantité, il est préférable de s'adresser aux pépiniéristes de la région, surtout lorsqu'on a la possibilité d'aller choisir sur place. Il est donc décidé que chacun pourra à l'avenir s'approvisionner selon ses désirs.

3<sup>o</sup> Le Président a rendu compte des excellents résultats de la mission des

commissionnaires et mandataires qui en juillet dernier, sur l'initiative de la S.N.C.F. et de la Direction des Services agricoles, des fédérations des Syndicats de pêcheurs et fraiseurs et de la Chambre d'Agriculture vinrent prendre contact avec les producteurs.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

#### St-Pantaléon

**Carnet rose.** — C'est avec un grand plaisir que nous avons appris la naissance chez les époux Armand Bord, d'une toute mignonne fillette, laquelle a été prénommée Huguette.

En cette heureuse circonstance, il nous est agréable d'adresser à notre excellent ami, A. Bord, nos plus vives félicitations et d'exprimer à la nouvelle maman nos meilleures vœux de santé pour elle et sa fillette. — J.P.

#### Duravel

**Nécrologie.** — M. Solignac, ex-preneur, ayant exercé à Duravel durant de longues années, retiré à Campagnac (Aveyron) est décédé dans notre localité, où il venait tous les ans passer six mois avec sa dame, car ils aimaient beaucoup Duravel, et se pliaient à revenir séjourner car ils y avaient laissé bien des amitiés et jouissaient de l'estime générale.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Campagnac où ils ont le caveau de la famille, et où reposent leurs deux enfants dont la perte avait ébranlé la santé du défunt.

A sa veuve, nous adressons, dans cette triste circonstance, et si éprouvante dans toutes ses affections, nos condoléances bien émues.

#### Une bonne fourchette

**Assemblée générale du Syndicat de culture fruitière.** — Dimanche 26 février, à 11 heures, le Syndicat de culture fruitière a tenu son assemblée générale annuelle à la mairie, siège social.

Le Président a fait le rapport moral de l'année 1938 :

1<sup>o</sup> Le fonctionnement de l'Ecole de tailles continue à Albas malgré que tous les syndiqués aient obtenu leur diplôme de tailleur d'arbres. Néanmoins, le Président a exposé que la Direction des Services agricoles n'ayant pas cru devoir changer le domicile de ces écoles qui continuent à fonctionner à Albas et à Duravel, notre syndicat en retrait incontestablement des avantages. La possibilité de garder les professeurs pendant deux jours, ce qui permet d'abord aux tailleur diplômés de parfaire leurs connaissances ; ensuite ces cours sont suivis par un nombre appréciable d'étrangers et méritent donc d'être encouragés.

2<sup>o</sup> Il a été fait en collaboration avec le Syndicat de Luzech des commandes d'arbres, ce qui a permis de les obtenir à un prix plus abordable. Néanmoins, certains sociétaires pensent que, pour une petite quantité, il est préférable de s'adresser aux pépiniéristes de la région, surtout lorsqu'on a la possibilité d'aller choisir sur place. Il est donc décidé que chacun pourra à l'avenir s'approvisionner selon ses désirs.

3<sup>o</sup> Le Président a rendu compte des excellents résultats de la mission des

commissionnaires et mandataires qui en juillet dernier, sur l'initiative de la S.N.C.F. et de la Direction des Services agricoles, des fédérations des Syndicats de pêcheurs et fraiseurs et de la Chambre d'Agriculture vinrent prendre contact avec les producteurs.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

#### St-Pantaléon

**Carnet rose.** — C'est avec un grand plaisir que nous avons appris la naissance chez les époux Armand Bord, d'une toute mignonne fillette, laquelle a été prénommée Huguette.

En cette heureuse circonstance, il nous est agréable d'adresser à notre excellent ami, A. Bord, nos plus vives félicitations et d'exprimer à la nouvelle maman nos meilleures vœux de santé pour elle et sa fillette. — J.P.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il est décidé d'augmenter la cotisation statutaire afin de pouvoir payer la cotisation fédérale. Adopté à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le Bureau étant renouvelable, l'assemblée décide de maintenir tous les membres en fonction pour une nouvelle période de trois ans.

M. Crassat Albert, trésorier, rend compte de la situation financière dont les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Après quoi, les sociétaires ont payé leur cotisation et le secrétaire a inscrit les commandes en matériel qui seront transmises le 1<sup>er</sup> mars au Bureau de la Fédération départementale. Séance levée à midi.

Il a été établi des listes de producteurs et de mandataires et commissionnaires qui sont déposées aux archives de tous les syndicats, ce qui permettra à l'avenir d'établir des relations d'affaires.

4<sup>o</sup> Sur la proposition du Bureau, il



## Bibliographie

### LA GUERRE FUTURE

(Supplément aux *Lectures pour Tous* de mars 1939)

Voici une formidable anticipation, un roman à la manière de Jules Verne : *Les Avions de la Mort*, le roman de la guerre future, par Gaston Pastre. Intrigue passionnante, drame puissant, mise au point scientifique d'une invention à l'étude et dont la

réalisation peut être prochaine. Ce roman paraît dans le numéro sensationnel des *Lectures pour Tous* de mars, qui publient encore dans ce même numéro des aventures étonnantes, de toutes sortes, et des articles de brûlante actualité.

Exclusif : à tous les jeunes gens affiliés à une organisation sportive, non encore abonnés et qui prendraient un abonnement (66 fr. par an) aux *Lectures pour Tous*, 79 boulevard Saint-Germain, Paris, avant Pâques en joignant cette coupure, il sera adressé gratuitement une mon-

tre chronographe garantie un an, permettant de chronométrier au 1/5<sup>e</sup> de seconde les temps des épreuves sportives.

### Recherchons Propriétés

Agreement ou Rapport Agence Lagrange, 34, rue Pasquier, PARIS, 8<sup>e</sup>, fondée en 1876.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-écrivant : L. PARAZINES.

## SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors														
	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d. 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.
PARIS(Orsay) dép.	—	—	—	—	10 15	»	20 15 21 45	»	8 35 9 33 13 25	—	15 50 17 20 21 5	—	23 19	—
PARIS(Aust.) dép.	—	—	—	—	10 28	»	20 25 21 59 22 50	»	9 17 10 50 14 6	—	16 35 18 12 21 46	—	0 »	—
LIMOGES (arrivée)	—	—	—	—	15 29	»	0 36 2 36 5 10	»	9 35 11 15	—	17 16 18 34 22 4	—	—	—
(départ)	—	—	—	—	15 43	»	0 40 2 47 5 40	»	—	—	17 56 18 57	—	—	—
BRIVE... (arrivée)	—	—	—	—	17 03	»	1 56 4 3 7 20	»	—	—	—	—	—	—
(départ)	8 14 12 28	—	—	—	17 9 18 3 2 1 4 18	7 33	»	—	10 9 11 59 14 58	—	18 20 19 14 22 40	—	0 52	—
Gignac-Cressensac	8 50 13 4	—	—	—	—	18 34	—	—	10 13 12 » 15 2 13 32	»	19 19 22 44	—	0 56	—
SOUILLAC... dép.	9 12 13 36	—	—	—	17 46 18 52	—	4 58 8 12	»	—	—	13 44	—	—	—
CAZOULES... (arrivee)	9 19 13 43	—	—	—	—	18 58	—	—	—	—	13 56	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	9 24 13 48	—	—	—	—	19 2	—	—	—	—	14 12	—	19 53	—
Lamothe-Fénelon	9 38 13 57	—	—	—	—	19 10	—	—	—	—	14 21	»	20 25	—
Nozac...	9 42 14 6	—	—	—	—	19 18	—	—	—	—	14 42	»	20 18 23 24	—
GOURDON... dép.	9 55 14 19	—	—	—	18 8 19 27	—	5 23 8 36	»	—	—	14 49	—	—	—
Saint-Clair...	10 4 14 23	—	—	—	—	19 35	—	—	—	—	15 3	»	20 39	—
Dégagnac...	10 14 14 33	—	—	—	—	19 44	—	—	—	—	15 57	»	20 33	—
Thédirac-Peyrilles.	10 24 14 48	—	—	—	—	19 53	—	—	—	—	15 9	»	20 45	—
Saint-Denis-Catus...	10 34 14 58	—	—	—	—	20 2	—	—	—	—	15 3	»	20 45	—
Espère...	10 42 15 6	—	—	—	—	20 9	—	—	—	—	15 18	»	20 56 23 45	—
CAHORS (arrivée)	11 51 15 15	—	—	—	18 43 20 18	3 32 6	» 9 13	7 48	—	—	15 18	»	21 47	—
(départ)	11 45 17 25	—	—	—	18 47	»	3 36 6 4 9 18	7 48	11 49	—	16 33 16 11	—	2 23	—
Sept-Ponts...	11 56 17 36	—	—	—	—	—	—	—	11 56	—	16 39	—	0 29	2 30
Cieurac...	12 11 17 51	—	—	—	—	—	—	—	13 20	—	18 5	—	1 49	3 47
Lalbenque...	12 18 17 58	—	—	—	—	—	—	—	13 35	—	18 14	—	2 2	3 50
Caussade...	12 46 18 31	—	—	—	19 27	—	6 45 10 3 8 30	—	18 52	—	23 23	—	6 43	8 39
MONTAUBAN arr.	13 17 19 4	—	—	—	19 47	»	4 30 7 40 10 23 8 55	—	19 4	—	23 35	—	6 55	8 50
TOULOUSE... arr.	14 07	—	—	—	20 35	»	5 11 7 45 11 25 9 56	—	—	—	—	—	—	—

## De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	EXP.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	DIRECT	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE
	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d. 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cl.	
TOULOUSE... d.	3 58	—	8 35 9 33 13 25	—	15 50 17 20 21 5	—	23 19	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN. d.	6 11	—	9 17 10 50 14 6	—	16 35 18 12 21 46	—	0 »	—	—	—	—	—	—	—
Caussade...	6 50	—	9 35 11 15	—	17 16 18 34 22 4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lalbenque...	7 26	—	—	—	11 40	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieurac...	7 34	—												